



L'enfance est belle mais fragile... Protégeons-la!

CAMPAGNE GRAND PUBLIC 2019

DOSSIER DE PRESSE

Enfance et Partage
Association reconnue d'utilité publique
96 rue Orfila, 75020 Paris
Tél: 01 55 25 65 65
enfance-et-partage.org

SOMMAIRE

● CAMPAGNES GRAND PUBLIC 2019	3
● LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION	7
● L'ASSOCIATION EN BREF	10
● NOTRE ORGANISATION	11
● PRÉVENTION PRÉCOCE	12
● PRÉVENTION DE TOUTES FORMES DE VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS	13
● L'ENFANT PRIS AU CŒUR DU CONFLIT PARENTAL	14
● PRISE EN CHARGE DE TOUTES FORMES DE VIOLENCES	15
● NOS ACTIONS INTERNATIONALES	16
● RIGUEUR ET TRANSPARENCE	17
● NOS MÉCÈNES	19
● ILS NOUS SOUTIENNENT	21
● CONTACTS	23



NOS CAMPAGNES 2019

Nos campagnes ciblent le grand public avec pour objectif l'information sur les violences faites aux enfants à travers différents supports: films TV, annonces presse et expérience digitale.



0 800 05 12 34 Service & appel gratuits

CAMPAGNE STOP MALTRAITANCE

Cette campagne vient soutenir le numéro vert Stop Maltraitance en sensibilisant le grand public à l'isolement et au silence des enfants victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles ; c'est sur ce constat que s'appuie notre nouvelle campagne. Elle met en scène de façon réaliste l'inattention quotidienne des adultes face à la détresse des enfants victimes de violences.

L'utilisation d'une question réflexive et usuelle « ça va ? » est utilisée comme le fil rouge qui résume de façon immédiate cette cécité des adultes. Ainsi, entre le silence de l'enfant qui n'arrive pas à exprimer ses souffrances et l'indifférence des adultes qui se contentent d'un « ça va » de façade, la solitude de l'enfant grandit de scène en scène, jusqu'à la chute finale.



Extrait du film « Ça va »
réalisé par Safy Nebbou

[Découvrir le film](#)

Page suivante, l'annonce
presse de la campagne
« Ça va » 2019



**MÊME VICTIME DE VIOLENCES,
UN ENFANT VOUS DIRA TOUJOURS
QUE ÇA VA.**

Au moindre signe ou en cas de doute, appelez.



enfance & partage
stop maltraitance

0 800 05 12 34 Service & appel
gratuits

Appel anonyme



CAMPAGNE ALLÔ PARENTS BÉBÉ

La campagne Allo Parents Bébé a vocation à prendre la parole sur un sujet souvent négligé. Si l'arrivée d'un enfant est avant tout une source de joie, les parents peuvent parfois se sentir démunis face aux réactions de leur bébé et à leurs propres émotions sans savoir vers qui se tourner. Ce numéro vert, à la fois gratuit et anonyme, créé par Enfance et Partage, répond aux demandes d'aide et de soutien des jeunes parents.

La campagne se base sur un visuel illustrant un bébé né avec son propre mode d'emploi ; le ton humoristique adopté vise à dédramatiser la détresse que peuvent ressentir des parents tout en rappelant que le numéro vert d'Allo Parents Bébé apporte de vraies solutions ainsi qu'un réel soutien par des professionnels.



Page suivante, l'annonce
presse de la Campagne «
allo parents bébé » 2019



En attendant que les bébés
naissent avec un mode d'emploi.

 enfance & partage
allo parents bébé

0 800 00 34 56 Service & appel
gratuits

DES PROFESSIONNELS VOUS SOUTIENNENT



LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

FAIRE RESPECTER LE DROIT DES ENFANTS, DE LA PRÉVENTION À LA LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE VIOLENCES.

Depuis plus de 40 ans, Enfance et Partage, association reconnue d'utilité publique, agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte.

Elle lutte contre toutes formes de violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

Une réalité : En France, les violences ne diminuent pas !

En agissant au plus près des victimes tout au long de ces années, nous avons pu mesurer la nécessité et l'urgence d'intervenir le plus en amont possible. C'est la raison

pour laquelle Enfance et Partage accroît sa dynamique de prévention vis-à-vis des parents, des adultes et des professionnels.



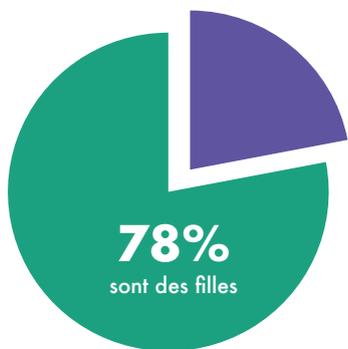
1 enfant meurt tous les 5 jours après avoir été victime de violences intrafamiliales.



1 adulte sur 4 déclare avoir subi des violences intrafamiliales

23 000

23 000 enfants ont été victimes en 2017 de violences sexuelles



143 000

143 000 enfants sont exposés chaque année à des violences conjugales.

54 000

54 000 mineurs ont été victimes de violences physiques en 2016.



Dont près de 4 sur 10 dans la sphère familiale (39%)

PLUSIEURS NIVEAUX D'INTERVENTION POUR DES ACTIONS CIBLÉES

Notre action s'inscrit dans le cadre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.) ratifiée par la France en 1990. Nous sommes plus que jamais mobilisés avec un engagement reposant sur des axes complémentaires et indissociables :

- **Prévention précoce** : valoriser et renforcer les compétences parentales.
- **Prévention de toutes formes de violences faites aux enfants** : prévenir, informer et sensibiliser les enfants dans les établissements scolaires, sur leurs droits et les situations à risques qu'ils pourraient rencontrer. Sensibiliser également les professionnels de l'enfance à l'aide de l'outil PRESA (Prévenir, Repérer, Ecouter, Signaler, Agir) élaboré à partir du guide Agir contre la maltraitance.
- **Prévention et aide à la parentalité pour anticiper la dégradation des situations de conflit, pour qu'en cas de séparation, les parents poursuivent leur mission ensemble. Publication en 2019 de notre guide : "Couple séparé, parents associés"** à l'attention des parents et des professionnels.
- **Prise en charge des violences** : les missions d'accompagnements des enfants mineurs victimes et de leur famille s'articulent autour de l'écoute, du conseil et du soutien.
- **Appels au numéro vert 08 00 05 12 34 (gratuit et anonyme)**
- accompagnement juridique des enfants mineurs victimes et de leur famille
- accompagnement psychologique des enfants mineurs victimes et de leur famille.

***« Soutenir les parents par la valorisation de leurs compétences.
Défendre les enfants mineurs victimes de toute forme de violence.
Tel est notre engagement. »***

L'ASSOCIATION EN BREF

DATES CLÉS

- 1977 :** Création de l'association
- 1988 :** Création du numéro vert Stop Maltraitance
- 1990 :** La France signe la Convention Internationale des Droits de l'Enfance (CIDE) proclamée par l'ONU
- 2008 :** Création du numéro vert Allo Parents Bébé
- 2010 :** Enfance & Partage est reconnue d'utilité publique
- 2017 :** L'association fête ses 40 ans d'existence

RÉSULTATS ET ACTIONS 2018

- 67** appels par mois pour Allo Parents Bébé
- 3 000** enfants informés de leurs droits avec notre jeu «En route vers mes droits»
- 5 400** élèves ont bénéficié de nos actions de prévention
- 680** appels au numéro vert 0800 05 1234
- 90** dossiers juridiques ouverts suite aux appels reçus au 0800 05 1234
- 371** entretiens de suivi psychologique aux enfants





NOTRE ORGANISATION

NOTRE ASSOCIATION EST GÉRÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Ce conseil est élu par les bénévoles pour deux ans au moment de l'assemblée générale en juin. Il élit lui-même un bureau exécutif (Président, Trésorier, Secrétaire Générale) en charge de tous les bénévoles et des salariés.

Le conseil d'administration

Présidente : Marie-Pierre Colombel
Secrétaire Générale : Pierrelune Betrancourt
Trésorier : Patrice Germain
Administrateurs : Janine Bernaud, Marie Demoulin, Thérèse Ferrier-Magne, Myriam Hubert, Dominique Mermet et Catherine Olivier.

Le siège

Le siège regroupe, encadré par un directeur, une dizaine de salariés : responsable juridique, secrétaire administrative, responsable de la communication, responsable mécénat, responsable des dons, psychologues, comptable, coordinatrice du service Allo Parents Bébé.

Les comités locaux

Ils sont au nombre de 19 et comptent 250 bénévoles dans toute la France. Ils forment une véritable chaîne de solidarité dans toute la France et sont un relais indispensable à l'ensemble de nos actions.

Liste des comités locaux

01 Ain
Bourg-en-Bresse

08 Ardennes
Charleville-Mézières

11 Aude
Narbonne

14 Calvados
Honfleur

14 Calvados
Caen

17 Charente Maritime
La Tremblade

17 Charente-Maritime
La Rochelle

29 Finistère
Quimper

31 Haute Garonne
Toulouse

34 Hérault
Montpellier

35 Ille et Vilaine
Rennes

39 Jura
Dole

42 Loire
Saint Etienne

59 Nord
Valenciennes

69 Rhône
Lyon

69 Rhône Villefranche
Villefranche sur Saône

78 Yvelines
Conflans Sainte Honorine

83 Var
Draguignan

91 Essonne
Draveil

PRÉVENTION PRÉCOCE

VALORISER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES PARENTALES SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET À LA COPARENTALITÉ.

Être parent n'est pas toujours simple. Protéger les enfants c'est prendre en charge le contexte familial dans lequel ils évoluent et grandissent. Agir auprès des parents est à la fois une évidence et une nécessité.

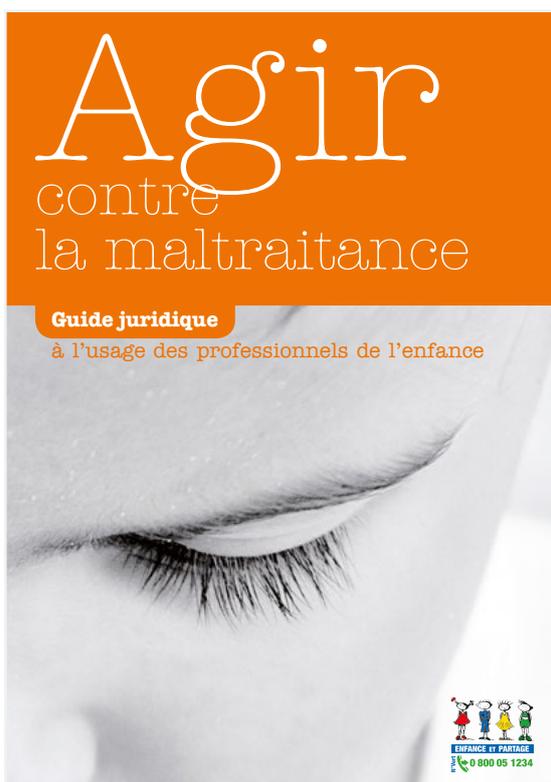


Créé en 2008, Allo Parents Bébé est le premier numéro vert national **0800 00 34 56** anonyme et gratuit de soutien à la parentalité, géré par des professionnels de la petite enfance (psychologues, puéricultrice). Leur mission consiste à écouter, soutenir et orienter les parents et/ou futurs parents rencontrant des questionnements ou des difficultés dès la grossesse et jusqu'aux trois ans de l'enfant. **Depuis 2012** pour répondre aux questionnements de certains parents isolés ou inquiets, **Allo Parents bébé** propose des rendez-vous d'aide et de soutien. Une série d'entretiens téléphoniques avec une écoutante référente est programmée pour assurer un accompagnement personnalisé. Depuis son ouverture, cette ligne téléphonique a traité plus de **30 000 appels**.

PARENT

PRÉVENTION DES VIOLENCES

**PRÉVENIR, INFORMER,
SENSIBILISER.**



Sensibilisation en milieu scolaire

Enfance et Partage est agréée par le ministère de l'Éducation nationale en tant qu'organisme complémentaire de l'enseignement public.

- Information sur les droits de l'enfant avec le jeu : « **En route vers mes droits** ». Destiné aux élèves du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) et à leurs enseignants, il reprend 9 droits fondamentaux extraits de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
- **Éducation préventive** : Dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée, nos bénévoles, spécifiquement formés, mènent des actions de sensibilisation aux risques et d'éducation aux gestes d'autoprotection. Ils interviennent selon des protocoles très précis et utilisent des outils adaptés à chaque tranche d'âge.

Sensibilisation des professionnels avec PRESA

- Intervention auprès des professionnels de l'enfance à l'aide de l'**outil PRESA** (Prévenir, Repérer, Signaler, Agir) pour les informer sur les circuits administratifs et judiciaires de signalement ou d'information préoccupante. Cet outil de sensibilisation aux questions de maltraitance a été créé en 2015 à destination des professionnels en contact avec les enfants.
- L'**outil support P.R.E.S.A** a été élaboré à partir du **guide Agir contre la maltraitance**, conçu par Enfance et Partage enseignants, assistantes maternelles, infirmières scolaires, éducateurs, médecins, gendarmes...

Nous avons conçu ce guide juridique à l'usage des professionnels de l'enfance (enseignants, assistantes maternelles, infirmières scolaires, éducateurs, médecins, gendarmes...), pour les aider à identifier les différents types de violences faites aux enfants.

L'ENFANT AU CŒUR DU CONFLIT PARENTAL

 enfance & partage
stopconflit

0 800 05 12 34 Service & appel gratuits

COUPLE SÉPARÉ, PARENTS ASSOCIÉS

Guide pratique
pour une coparentalité réussie



 enfance
& partage

L'enfance est belle mais fragile...
Protégeons-la !

Parallèlement aux situations de violences faites aux enfants, Enfance et Partage est de plus en plus sollicitée sur son numéro vert, sur une nouvelle problématique : l'enfant, pris au cœur du conflit parental. En effet depuis quelques années, notre association se voit interpellée par des parents ou grands-parents qui sont désemparés face au conflit né de la séparation du couple.

Raison pour laquelle, **Enfance et Partage** décide de publier **son guide pratique pour une coparentalité réussie : Couple séparé, parents associés.**

Ce guide est un outil pour aider les parents à connaître leurs responsabilités respectives pour poursuivre leur mission parentale ensemble malgré la séparation.

Il est organisé autour de trois grands axes :

1. Juridique (conséquence de la séparation sur l'autorité parentale).
2. Psychologique (vécu de la séparation et besoin de l'enfant).
3. Pratique autour de la construction d'une coparentalité

Pour l'association Enfance et Partage, la parution de ce guide correspond au lancement de son numéro vert pour les parents qui ont besoin de conseils et de soutien lors d'une séparation.

« Stop conflit » au 0800 05 12 34 est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h. (appel gratuit et anonyme).

Disponible depuis le 18 avril, ce guide est édité à de nombreux exemplaires et est envoyé gracieusement sur demande : communication@enfance-et-partage.org



PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES

DE QUOI S'AGIT-IL ? ACCOMPAGNER LES ENFANTS MINEURS VICTIMES ET LEUR FAMILLE.

Les missions d'accompagnement de l'association s'articulent autour de **l'écoute, du conseil et du soutien** des enfants mineurs victimes et de leur famille par des actions adaptées.

- **Appel au Numéro Vert 0800 05 1234:** accueil, écoute, soutien, conseils anonymes et gratuits, orientation pour les enfants victimes de violences et leur famille.
- **Accompagnement juridique des enfants et de leur famille:** suivi de dossiers et conseils juridiques.
Enfance et Partage peut se constituer **partie civile lors de procès:** l'association défend les intérêts des victimes et de leur famille et participe à faire entendre leur parole, avec l'appui de 50 avocats spécialisés dans les droits de l'enfant. Elle peut transmettre des informations préoccupantes aux autorités compétentes et être nommée **administrateur ad hoc** pour représenter et accompagner juridiquement et humainement le mineur victime tout au long de la procédure pénale ou civile.

- **Accompagnement psychologique des mineurs victimes** afin de leur permettre de surmonter le traumatisme et favoriser leur reconstruction. L'association peut prendre en charge un suivi psychothérapeutique de manière rapide, en lien avec son réseau de 30 psychologues cliniciens.

Quelques chiffres... **En 2018, 90 dossiers ont été ouverts par les écoutants du numéro vert.** Selon la situation, ils ont entraîné l'envoi d'une information préoccupante au conseil départemental, un signalement au parquet dans les cas les plus graves ou un accompagnement des familles. La juriste de l'association a ainsi assuré **371 entretiens et rendez-vous pour le suivi des victimes et de leurs familles.** Enfance et Partage est engagée aujourd'hui dans **55 procédures judiciaires en qualité de partie civile.** Elle a été désignée administrateur ad hoc dans **57 procédures** judiciaires et ce pour défendre et représenter les intérêts de **80 enfants.**



NOS ACTIONS INTERNATIONALES

Enfance et Partage participe depuis sa création à des programmes d'aide à l'enfance dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique.

Depuis quelques années, nous concentrons nos efforts prioritairement sur l'éducation et la scolarisation, en accord avec le Droit à l'éducation, l'un des articles forts de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Nos interventions sont encadrées par un protocole qui en détermine le contenu, la durée et les conditions financières dans un objectif à la fois de contrôle et d'évaluation

des projets et de transparence sur les dons. Chaque nouveau projet fait l'objet d'une étude de terrain avant d'être agréé par le conseil d'administration. Une convention est ensuite signée avec nos partenaires locaux, pour une durée annuelle.

À ce jour, nous sommes présents à Madagascar avec la scolarisation de 600 enfants, la garderie pour les moins de 6 ans et le dispensaire ouvert à tous pour une meilleure prise en charge des plus démunis.



RIGUEUR ET TRANSPARENCE

Sans l'élan de générosité du public qui s'est manifesté depuis la création de notre association, sans l'aide de nos mécènes, nous ne pourrions assurer notre mission.

LE BILAN FINANCIER 2017

Nos ressources

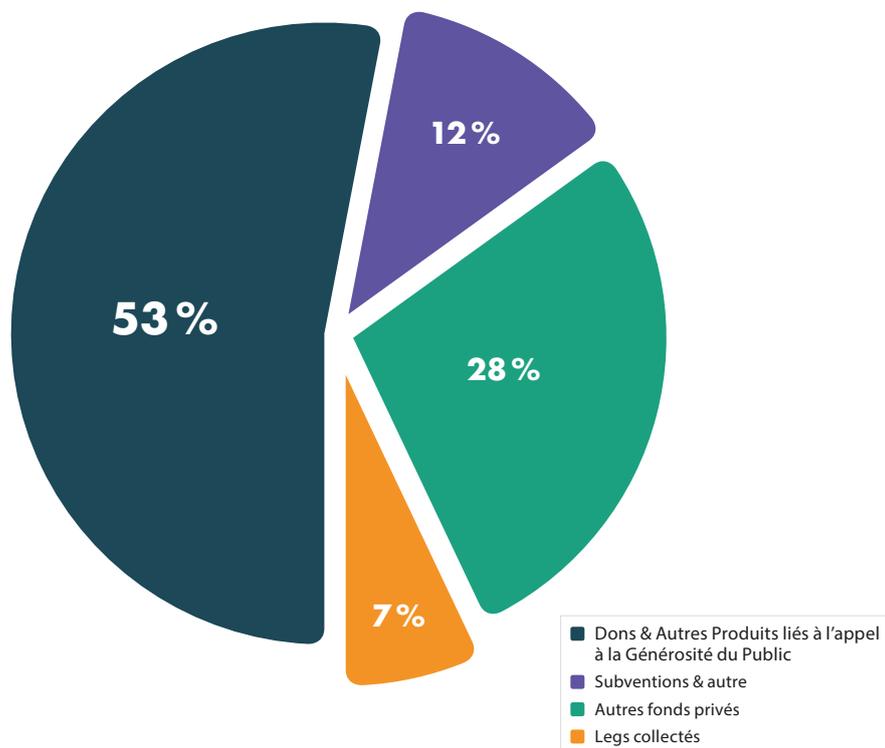
Nos ressources se sont élevées en **2017** à **951 236 €**. D'où proviennent-elles ? En premier lieu de la générosité du public, à hauteur de **60 %**, sous forme essentiellement de dons **53 %** et de legs de particuliers **7 %** à hauteur de **28 %** pour du mécénat d'entreprises et de **12 %** pour des subventions. Dans les deux cas, ces montants témoignent d'une reconnaissance par les donateurs et les entreprises de la justesse de nos actions en faveur de l'enfance. La contrepartie de cette confiance, c'est la rigueur, permanente,

dans la collecte et la gestion de ces ressources. C'est ainsi que conformément à la réglementation, nos comptes sont certifiés annuellement par un cabinet de commissaires aux comptes.

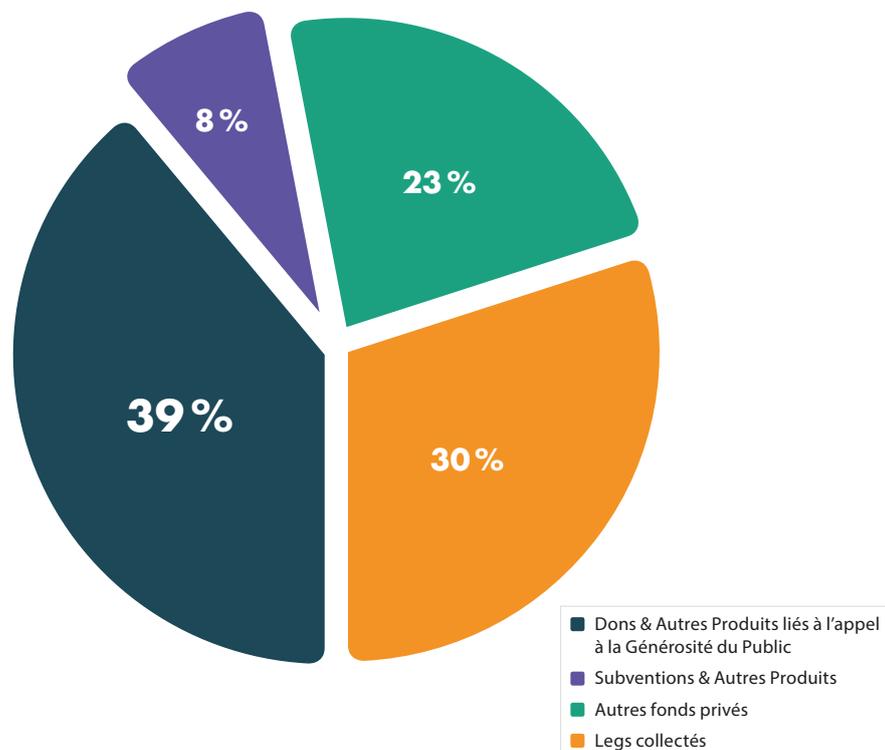
À quoi ont servi nos ressources ?

70 % des emplois ont été affectés à nos missions sociales en France telles que l'accompagnement juridique, le suivi psychologique, la prévention en milieu scolaire ainsi que nos aides à la scolarisation et aux soins qui sont nos missions à l'international. Les frais de recherche de fonds représentent **19 %** et les frais de fonctionnement **11 %** du total des emplois de l'exercice **2017**. Les arbitrages d'affectation visent à être le plus en adéquation possible avec les attentes sociétales en protection de l'enfance, tant en prévention qu'en lutte contre les violences faites aux enfants.

Ressources 2017



Prévisions 2018



NOS PARTENAIRES

Lagardère
LIVE ENTERTAINMENT

Lagardère
ACTIVE


Carrefour

 FONDATION EDF

Office
DEPOT

Kiehl's
SINCE 1851

NE JETONS PLUS.
LVL
VALORISONS.

O₂
home services

RENT A CAR

ΙΣΝ / SNF
ΙΔΡΥΜΑ ΣΤΑΥΡΟΣ ΝΙΑΡΧΟΣ
STAVROS NIARCHOS
FOUNDATION

S:AI


LuluCastagnette

MÉCENAT DE COMPÉTENCES



ReedSmith



Par leur engagement
et leur soutien financier,
nos mécènes sont des acteurs
essentiels dans la réalisation
de nos missions.

ILS NOUS SOUTIENNENT



Anne Décis, Marraine Allo Parents Bébé



Olivier Sitruck, Ambassadeur d'Enfance et Partage



Alexandra Kazan, Ambassadrice d'Enfance et partage



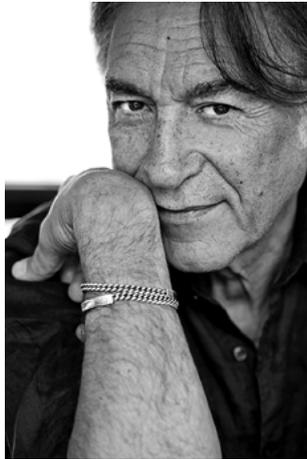
Dominique Guillo, Ambassadeur d'Enfance et Partage



Anne Richard, Ambassadrice d'Enfance et Partage



Patrice Lecompte



Richard Berry



Joey Star



Patrice Bouchitey



Chantal Thomas

40 ANS D'ENFANCE ET PARTAGE

Quarante personnalités nous
ont soutenu et ont posé devant
l'objectif du photographe
Gérard Harten.

CONTACTS

Marie-Pierre Colombel

Présidente

E. mariepierre.colombel@enfance-et-partage.org

T. 07 62 49 51 63

Gaëlle Stévant Le Franc

Attachée de presse

E. gaelle@imagypress.com

T. 06 43 95 92 44

Valérie-Maud Camus

Responsable de la communication

E. valerie-maud.camus@enfance-et-partage.org

T. 01 55 25 65 63

M. 06 14 79 31 58

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Enfance et Partage

Association reconnue d'utilité publique

96 rue Orfila, 75020 Paris

Tél : 01 55 25 65 65

enfance-et-partage.org